

HERRENG TRAITEUR LA MOTTE DOREE VENDIN LES BETHUNE

CONDITIONS GENERALES 2010-2011

LA LOCATION DE LA SALLE

Le prix de location de la salle est fixé à 1000 € pour une réception du samedi et à 500 € pour une réception du dimanche midi.

LE REPAS

Nos prix comprennent : le repas, le service, les boissons (sauf le champagne), la vaisselle, le nappage, l'installation et le rangement de la salle.

Nos forfait sont calculés jusque 22 heures pour un déjeuner, et 3 heures du matin pour un dîner. Au delà , l'heure supplémentaire est à 80 € , l'heure commencée étant due (horaire de départ du dernier invité ou de la sono).

LE VIN D'HONNEUR

En cas de réservation pour un vin d'honneur uniquement, la location de la salle est fixée à 500 €, sachant que celle ci devra être libérée au plus tard à 18 H 30.

Conditions particulières

Les enfants de moins de 10 ans bénéficient de 50% de réduction

Les enfants de moins de 5 ans bénéficient de 75% de réduction

Forfait repas sono : si vous prévoyez un repas pour votre sono, il vous sera facturé 25 € par membre

RESERVATIONS

La réservation définitive est confirmée après le versement d'un acompte de 500 € encaissé à réception. Cette somme ne sera remboursée en aucun cas si annulation de la réception, sauf cas de force majeur (paiement par chèque ou en espèce).

Le menu sera à établir au minimum deux mois avant votre réception, un premier versement de 30% du montant global de la prestation vous sera demandé deux mois avant votre réception. Le même acompte vous sera réclamé un mois avant votre réception. Le solde sera à régler à réception de facture.

Le nombre de couverts définitifs doit être confirmé au minimum 8 jours avant la date de votre réception, c'est ce nombre qui sera retenu pour la facturation.

Toute dégradation, disparition ou casse du matériel ne peut être compris dans les prestations et sera à la charge des clients.

Visite du domaine sur rendez vous . Tel 03.21.61.15.99 demander Monsieur Philippe Taccon